

POLITIQUE ENVIRONNEMENT

Eurovia Québec, société de VINCI, principal producteur de granulats et d'enrobés bitumineux au Québec et leader en construction et en entretien des infrastructures du réseau routier québécois, s'engage à :

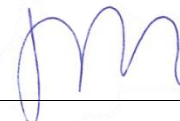
- Accroître l'engagement et la responsabilisation de nos employés en les sensibilisant sur la protection de l'environnement.
- Prévenir le rejet de contaminant et favoriser le développement durable en procédant à une évaluation et un contrôle des risques environnementaux.
- Veiller au respect des lois et règlements et autres exigences applicables dans la réalisation de nos activités opérationnelles.
- Promouvoir l'amélioration continue de nos pratiques, notamment au travers des Chartes environnement sur nos sites industriels et du Label Excellence environnement sur nos chantiers.
- Assurer le suivi sur nos différents sites pour mesurer les impacts potentiels sur l'eau, l'air le sol, la biodiversité ainsi que sur la communauté afin d'apporter au besoin les correctifs appropriés.
- Maintenir une communication proactive des enjeux environnementaux avec nos parties intéressées (employés, fournisseurs, sous-traitants, autorités gouvernementales et membres de la collectivité)
- Prioriser le recyclage, valoriser l'utilisation de matières premières de substitution, promouvoir les solutions environnementales visant les économies d'énergie et diminuer les rejets de gaz à effet de serre.

L'accomplissement de ces engagements supportera le sentiment de fierté de ses employés et améliorera la rentabilité de ses activités assurant ainsi la pérennité d'Eurovia Québec.



Marc Joncas

Vice-président exécutif



Julie Marcotte

Directrice Environnement et système de management